



Quimper,  
le 05/11/2024

## Compte Rendu N°6 Conférence du 5 novembre 2024

Ordre du jour : **Pourquoi faire un bilan de carrière pour les managers et les salariés et comment financer celui-ci ?**

Lieu : Salle Jet, Centre des congrès du chapeau rouge, 1 rue du paradis 29000 Quimper

Heure de début de la conférence : 15 h 00

Le mardi 5 novembre 2024, a eu lieu la première journée du salon "Le point de vue RH". Cet atelier a été animé par **Sébastien JEZEQUEL**, dirigeant et consultant en recrutement d'*Orientation*. Il a présenté l'importance du bilan de carrière.

### **Le bilan de carrière, est-ce une obligation pour l'employeur ?**

En France, les obligations pour une entreprise concernant la réalisation d'un bilan de carrière sont encadrées par plusieurs dispositions légales et réglementaires :

- Droit au Bilan de Compétences
- Obligation de formation
- Information des Salariés
- Accords de branche ou d'entreprise
- Dialogue Social
- Respect des Droits des Salariés
- Confidentialité et Protection des Données
- Suivi et évaluation

### **L'importance d'un bilan de carrière**

Un **bilan de carrière** est un outil précieux pour faire le point sur son parcours professionnel, évaluer ses compétences, identifier ses aspirations et définir ses objectifs futurs. Il permet de prendre du recul sur ses expériences passées, d'analyser les compétences acquises et de mieux orienter sa trajectoire professionnelle.

### **Quels avantages pour les salariés ?**

Un **bilan de carrière** est particulièrement important pour les salariés car il leur permet de prendre du recul sur leur parcours professionnel et d'évaluer leurs compétences, leurs réussites, ainsi que les domaines nécessitant des améliorations. Il offre une opportunité de clarifier ses aspirations professionnelles et d'identifier des objectifs à court, moyen ou long terme, que ce soit pour évoluer au sein de l'entreprise ou se réorienter vers de nouveaux horizons. Ce processus permet aussi de renforcer la confiance en soi, d'identifier des besoins en formation et de mieux planifier sa carrière en fonction de ses valeurs et de ses priorités. En somme, le bilan de carrière est un outil clé pour le salarié afin d'optimiser son développement professionnel, de rester acteur de son parcours et d'anticiper les évolutions du marché du travail.

#### **IV. Quels avantages pour les employeurs ?**

C'est un outil stratégique qui permet de mieux comprendre les aspirations et les compétences des salariés. En encourageant ou en proposant un tel bilan, l'employeur peut mieux cerner les points forts et les axes d'amélioration de ses collaborateurs, facilitant ainsi la gestion des talents et l'alignement des objectifs individuels avec les besoins de l'entreprise. Cela permet également de déceler les potentiels de mobilité interne, de prévenir les risques de démotivation ou de turnover, et d'adapter les plans de formation en fonction des compétences à renforcer ou à diversifier. Enfin, un bilan de carrière contribue à fidéliser les employés en montrant que l'entreprise se soucie de leur évolution professionnelle, ce qui renforce leur engagement et leur satisfaction au travail.

#### **V. Les défis pour un salarié, lors de son bilan de carrière**

Ils sont nombreux et liés à leur vécu personnel :

- Réticence à l'introspection
- Manque de clarté sur les objectifs
- Pression du temps
- Peurs liées au changement
- Absence de soutien
- Évaluation des compétences
- Résistance au feedback
- Alignement avec les valeurs personnelles
- Accès à des ressources

*Par manque de temps, Sébastien JEZEQUEL n'a pas partagé de témoignages de salariés.*

#### **VI. Quels bénéfices pour l'employeur ?**

Ceux-ci sont liés à plusieurs aspects :

- Développement des compétences
- Fidélisation des talents
- Alignement des objectifs
- Amélioration de l'engagement
- Amélioration de la communication
- Anticipation des besoins futurs
- Renforcement de la culture d'apprentissage
- Identification des leaders
- Amélioration de la satisfaction au travail
- Meilleure gestion des performances

#### **VII. Comment l'employeur peut-il mesurer les bénéfices d'un bilan de carrière ?**

Les bénéficiaires entraîneront :

- Évaluation des Compétences
- Engagement et Motivation
- Performances au Travail
- Mobilité Interne
- Impact sur l'Équipe
- Suivi des Objectifs

L'ordre du jour est épuisé, la conférence s'achève à 15h45, aucune intervention n'est programmée par **Monsieur JEZEQUEL**.

Inès OUGADIL  
Maëna LUCAS  
Étudiantes en BTS  
Support à l'Action  
Managériale